



L'intégration de la biodiversité dans le secteur du tourisme

Le secteur du tourisme est l'une des plus grosses industries dans l'économie mondiale. Il représente près de 9% du produit intérieur brut mondial et 6% des exportations mondiales, et contribue (directement ou indirectement) à un emploi sur sept. Dans certains pays en développement, les revenus du tourisme peuvent représenter jusqu'à 8% du produit intérieur brut.

Le tourisme axé sur la nature est tributaire de la biodiversité et d'écosystèmes diversifiés pour attirer les touristes. Les opportunités offertes d'observer la biodiversité et les écosystèmes constituent un attrait majeur pour les touristes. Il est estimé que les visites d'espaces naturels représentent environ 50% de l'ensemble des voyages de loisir.

Le tourisme peut contribuer directement à la conservation des espaces et des habitats sensibles, au moyen d'activités différentes, comme le paiement de droits d'entrée dans un parc ou la sensibilisation à l'importance que revête la biodiversité. Cependant, le tourisme peut aussi avoir un impact négatif sur la biodiversité, lorsque des terres et des ressources sont épuisées par une utilisation excessive. Bien qu'aucun Objectif d'Aichi pour la biodiversité ne vise directement le tourisme, l'Objectif 4 d'Aichi pour la biodiversité, qui demande de prendre des mesures ou d'appliquer des plans pour assurer une production et une consommation durables, est pertinent.

Impact du tourisme sur la biodiversité

La circulation de touristes, en particulier dans les habitats vulnérables, peut entraîner une dégradation des habitats, ainsi qu'une pollution et des déchets. De plus, l'aménagement d'infrastructures supplémentaires pour répondre aux besoins des touristes, telles que des routes et des logements, peut entraîner la disparition et la fragmentation des habitats. En revanche, le tourisme axé sur la nature peut contribuer à une sensibilisation, nécessaire pour produire les changements requis dans les comportements sociaux, afin de gérer utilement la biodiversité. De même, les revenus générés par le tourisme axé sur la biodiversité peuvent aussi contribuer au financement de la conservation de la biodiversité. A titre d'exemple, dans certains pays, les revenus du tourisme et des visites représentent entre 65 et 80% du financement annuel des organismes responsables de la gestion des aires protégées.

Le secteur du tourisme est aujourd'hui en plein essor. Entre 2011 et 2015, le nombre total d'arrivées internationales a augmenté de 21%. Bien que cette augmentation ne concerne pas uniquement le tourisme axé sur la biodiversité, l'écotourisme représente néanmoins une partie de plus en plus importante de l'industrie touristique. L'érosion de la biodiversité constitue donc une menace pour la vitalité continue de l'industrie touristique dans de nombreux pays.

La voie à suivre

Il existe plusieurs moyens pour assurer la viabilité à long terme du tourisme, tout en veillant à ce que le tourisme contribue à préserver la biodiversité. Un certain nombre de mesures stratégiques essentielles à cet égard, qui seront étudiées plus avant durant la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, sont décrites ci-dessous.



Toute une gamme d'outils existe déjà pour mieux gérer l'impact du tourisme sur la biodiversité. Ces outils incluent des politiques, des programmes et des règlements, ainsi que des normes industrielles ou volontaires, élaborés par la Convention sur la diversité biologique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation mondiale du tourisme et l'Union internationale pour la conservation de la nature, entre autres.

Des politiques, programmes et cadres nationaux cohérents pour un tourisme durable sont nécessaires. Ces mécanismes sont essentiels pour faire en sorte que la biodiversité soit dûment prise en compte dans les activités touristiques. Cependant, il n'existe aucune méthode unique pour intégrer les considérations liées à la biodiversité dans le secteur du tourisme, et les mesures prises doivent être adaptées aux circonstances nationales.

Le secteur du tourisme est constitué d'une chaîne de services et de produits diversifiés. En conséquence, une approche multipartite est requise, assurant la participation des ministères gouvernementaux, des autorités locales et infranationales, des parties prenantes locales, du secteur privé et des consommateurs concernés.

D'autres mesures éventuelles propres à renforcer l'intégration de la biodiversité dans le secteur du tourisme incluent l'élaboration et la mise en œuvre de partenariats et d'instruments financiers qui complètent et appuient les investissements publics, une sensibilisation des touristes au sujet de l'importance des voyages qui favorisent un développement durable, et l'amélioration du suivi, de l'établissement des rapports et du partage de connaissances sur les activités touristiques liées à la biodiversité.

Questions pour orienter les discussions:

- Quels sont quelques exemples réussis d'intégration de la biodiversité dans le secteur du tourisme?
- Quelles mesures supplémentaires doivent être prises pour permettre et appuyer l'intégration de la biodiversité dans ce secteur ? Mesures budgétaires, d'élaboration de processus, législatives ou de politique générale?
- Quels sont les principaux défis et obstacles qui s'opposent à l'intégration de la biodiversité dans le secteur du tourisme? Quelles sont les meilleures opportunités qui s'offrent à nous?
- Qui sont les principaux acteurs ayant un rôle important à jouer pour parvenir à l'intégration de la biodiversité dans ce secteur?